

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité, eau Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES

Tél.: 03 87 28 33 42 Fax: 03 87 02 79 32

Mél: pascal.andres@moselle.gouv.fr

Réf. : VAP/PA

Réf.:

Monsieur le Maire Mairie

1, rue Albe

57670 NELLING

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de

drainage agricole sur les communes de HILSPRICH, NELLING, DIFFEMBACH-Lès-HELLIMER, et de

SAINT-JEAN-ROHRBACH

P. J.: 1 copie du récépissé de déclaration

1 copie du courrier de notification

Metz, le

- 7 JUIL. 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

travaux de drainage agricole sur les communes de HILSPRICH, NELLING, DIFFEMBACH-Lès-HELLIMER et de SAINT-JEAN-ROHRBACH

Ce dossier a été déposé par :

EARL de la ferme ZELLEN Madame Marlène DUBOIS Ferme Zellen 57660 PETIT-TENQUIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- · une copie du récépissé de déclaration n°57-2015-00019 en date du 06/03/2015,
- · une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

copie transmise pour information :

- ONEMA

- Chambre d'Agriculture

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER